

Module 1 : Définir les violences sexuelles et les agissements sexistes au travail

- Définir le sexisme ordinaire et les violences sexuelles
- Différencier séduction, agissements sexistes, harcèlement sexuel et agression sexuelle
- Conséquences des violences sexuelles au travail : physiques, psychiques, troubles du comportement

Module 2 : Prévenir les violences sexuelles et les agissements sexistes au travail

- Mesures réglementaires : convention collective, règlement intérieur, rôles de l'employeur et du référent
- Outils de communication : valeurs, charte du comportement, code de bonne conduite, procédure de plainte et rôle du management
- Mesures organisationnelles : travail sur les stéréotypes, affichages et questionnaires

Module 3 : Régir à une révélation

- Ecouter avec bienveillance et neutralité
- Recueillir les faits, les preuves et des témoignages écrits
- Comportements à adopter et erreurs à éviter
- Mesures disciplinaires

Module 4 : Les recours possibles et les sanctions encourues

- Recours possibles : médecin du travail, représentants du personnel, organisations syndicales, inspection du travail, défenseur des droits, conseil des prud'hommes
- Sanctions et actions disciplinaires

MAJ le 1/07/2023



Durée

1 jour



Pré requis

Aucun prérequis particulier



Public concerné

Membre élu du CSE, manager, référent harcèlement sexuel et agissements sexistes

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des clés pour comprendre le phénomène des violences sexuelles et des agissements sexistes au travail et agir en conséquence
- Connaître la législation en vigueur
- Identifier les différents types de violences sexistes et sexuelles au travail
- Comprendre les conséquences du sexisme au travail
- Connaître les obligations de l'employeur en matière de violences sexistes et sexuelles
- Acquérir les premiers réflexes pour agir face aux violences sexistes et sexuelles au travail

Méthodes pédagogiques

- Utilisation de méthodes expositives permettant de présenter les concepts importants
- Utilisation de méthodes participatives favorisant les échanges, la réflexion commune et le retour d'expérience
- Analyse des pratiques professionnelles à partir de situations rencontrées par les stagiaires

Mode d'évaluation

Les acquis des participants sont mesurés tout au long de la session de formation.

L'évaluation pourra prendre la forme d'un quiz, de mises en situation ou au travers d'études de cas

Si vous présentez une situation nécessitant des aménagements spécifiques, merci de bien vouloir nous contacter.